

Compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2016

Présents : Christiane COLAS, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Karine COLIGNON, Joëlle TABOULOT, Jean-Paul BUELLET, Nicolas MICHALET, Jean-Luc FROMONT.

Excusée : Sylvie TRIPLET

Excusés ayant donnés « procuration » : Karen MARVIE, Robert VELON

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 18 mars et passe à l'ordre du jour.

1) Budget assainissement :

• **Compte Administratif et Compte de Gestion 2015 :**

Le compte administratif du budget assainissement est conforme au compte de gestion du percepteur. Présentés par Hervé Colas, ils sont adoptés à l'unanimité.

- Fonctionnement 2015 : avec 86 294,04 € de recettes et 60 052 € de dépenses, le budget laisse apparaître un excédent de 26 242,04 €.
- Investissement 2015 : avec 54 947,84 € de recettes et 34 977 € de dépenses, le budget laisse apparaître un excédent de 19 970,84 €.
- Affectation des résultats 2015 :
 - En fonctionnement : excédent 2015 de 26 242,04 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté des années précédentes (87 562,93 €) soit un excédent cumulé de 113 804,97 €.
 - En investissement : excédent 2015 de 19 970,84 € auquel il faut ajouter l'excédent reporté des années précédentes (16 837,05 €) soit un excédent cumulé de 36 807,89 €.

Sur proposition de l'adjoint aux finances, et après avis favorable de la commission finances, le conseil décide de reporter les excédents de chaque section au budget primitif 2016.

• **Budget Primitif 2016 :**

- Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes équilibrées à 186 981,97 €
Cela permet un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 118 343,11 € (dont 113 804,97 € de report cumulé).
On notera la participation aux charges de personnel de la commune (au prorata des heures effectuées pour le service d'assainissement collectif) pour un montant de 5 943 € (4 % de la masse salariale 2015).
- Section d'investissement : Dépenses et Recettes équilibrées à 268 677 €, dont 210 000 € de travaux TTC, en première dotation, pour les travaux de Logis Neuf, qui pourraient débiter fin 2016.

2) Budget général :

• **Compte Administratif et Compte de Gestion 2015 :**

Le compte administratif du budget général est conforme au compte de gestion du percepteur. Présentés par Hervé Colas, ils sont adoptés à l'unanimité.

- Fonctionnement 2015: avec 689 793,06 € de recettes et 510 513,27 € de dépenses, le budget laisse apparaître un excédent de 179 279,79 € en hausse de 27 %.
- Investissement 2015: avec 526 725,50 € de recettes et 438 478,75 € de dépenses, le budget laisse apparaître un excédent de 88 246,75 €. Ce résultat d'investissement prend en compte la subvention de 150 000 € reçue sur 2015 du Conseil Départemental pour l'opération « Logis Neuf ».
Les principaux investissements de 2015 ont été la salle des fêtes (235 000 €), des achats de matériels (50 000€), le restaurant scolaire (67 000€) et des travaux dans les bâtiments (17 000 €).
- Affectation des résultats 2015 :
 - En fonctionnement : excédent 2015 de 179 279,79 €, il n'y a pas de report des années antérieures.
 - En investissement : excédent 2015 de 88 246,75 €, auquel il faut ajouter le déficit reporté des années précédentes (81 659,69 €) soit un excédent cumulé de 6 587,06 €

Sur proposition de l'adjoint aux finances, et après avis favorable de la commission finances, le conseil décide d'affecter la totalité des excédents de fonctionnement et d'investissement afin de financer une partie de l'investissement 2016.

- **Budget Primitif 2016 :**

La construction du budget primitif 2016 s'inscrit dans un contexte de baisse des dotations de l'état et de transfert de fiscalité entre Communauté de communes et commune. En effet, afin d'accompagner au mieux les communes vers la nouvelle organisation du territoire (fusion en une agglomération de 76 communes), la communauté de communes de Montrevel se devait de réaliser une réforme fiscale afin de se rapprocher de l'organisation des autres communautés de communes. Pour cela, elle a décidé :

- de passer en mode de type Taxe Professionnelle Unique : perte par la commune de toutes les recettes fiscales liées aux entreprises sauf Foncier Bâti (CVAE, IFR, TASCOT, ...) en partie compensée par une « dotation de compensation » pérenne.
- de redonner de la fiscalité aux communes afin de compenser la dotation communautaire qui était distribuée depuis de très longues années : baisse des taux intercommunaux et augmentation parallèle des taux communaux avec un objectif de maintien du total des taux afin que les contribuables ne soient pas ou peu touchés.

Hervé Colas présente le budget primitif 2016 :

- Fonctionnement : les recettes prévues sont en très légère augmentation (2 000 €) par rapport à celles réalisées en 2015. Elles s'établissent à 691 743 €. Les dépenses sont en recul de 10 000 € (soit environ 2 %) pour s'établir à 500 401,45 €. Cette baisse est essentiellement due à la baisse de notre participation au SIVOS (-9 000 €). Ceci permet de dégager 191 341,55 € pour la section d'investissement, en hausse de 12 000 € (+7 %).
- Investissement : Les dépenses et les recettes sont équilibrées à 510 571,40 € (sans emprunt). Les investissements importants sont : réalisation de l'aire de loisirs (transformation des 2 terrains de tennis en 1 Tennis et un terrain multisports) pour environ 105 000 €, de nombreux travaux dans les bâtiments communaux (70 000 €), achats de matériels (45 000 € dont 40 000 pour la voirie) ou encore le lancement du « tourne à gauche » (195 000 €), la première tranche de l'opération « Logis Neuf ».

La dette de la commune s'élevait au 1er janvier 2016 à environ 566 000 € soit environ 420 €/hab (en 2014, la moyenne des communes de même taille était de 703 €/hab). Si les vestiaires du gymnase devaient débiter avant la fin de l'année 2016, un emprunt serait alors nécessaire.

3) **Vote des taux d'imposition 2016**

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité (14/14) les taux proposés par la commission finances :

- Taxe Habitation : 14.72 %
- Taxe Foncière : 15.47 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 44.50 %

4) **Recrutement d'un ouvrier communal polyvalent :**

9 candidatures ont été reçues à la Communauté de communes pour le poste d'ouvrier polyvalent à temps plein à Confrançon, en CDD d'un an avec période d'essai. Christiane Colas, Martial Loisy et Sylvaine Martin ont reçu 5 candidats en mairie. Le choix se porte sur la candidature de Jacky Flamin.

5) **Bilan annuel de fonctionnement de la STEP :**

Martial Loisy livre les conclusions du rapport du SATESE concernant la lagune. Le fonctionnement est jugé satisfaisant.

6) **Déclaration d'utilité publique de la liaison électrique souterraine Fleyriat/Polliat :**

Le conseil n'émet pas de commentaire à la nouvelle enquête publique relative à la liaison électrique souterraine Fleyriat/Polliat.

7) **Bâtiments et travaux :**

- Aire de loisirs : La commission d'appel d'offre s'est réunie le 23 mars pour étudier les 3 dossiers déposés. Une négociation a été engagée pour tenir compte des particularités techniques du projet. Le conseil prend connaissance des nouvelles offres et donne son accord à la proposition de l'entreprise Tennis d'Aquitaine pour un montant de 82 965 € HT. Les travaux débuteraient le 27 juin pour une durée d'environ 4 semaines.
- Réfection de la toiture de la crèche : Les formalités avec la communauté de communes réalisées, les travaux pourront débiter prochainement.
- Projet de construction de vestiaires au gymnase : une consultation d'architecte sera lancée sous peu.

8) **Bulletin municipal :**

Le contenu du prochain bulletin à paraître en juin est présenté suite à la commission information, qui s'est réunie le 7 avril.

9) **Questions et communications diverses**

- Martial Loisy présente différents devis pour l'achat d'un tracteur tondeuse + remorque en remplacement de l'ancien hors service. Le choix du conseil se porte sur un modèle essence de marque Etesia (fabrication française) auprès de l'entreprise Garry pour un montant de 15 306€ TTC auquel il faut ajouter 2 650€ pour la remorque.
- Le conseil donne son accord pour l'achat d'un échafaudage.
- Le montant actualisé de l'ensemble des travaux programmés en 2016 sur la voirie sera de 85 427.93€ alors que la dotation voirie de la communauté de communes se montera à 80 482.35€.
- Martial Loisy fait part de plusieurs sollicitations concernant les écoulements d'eau, l'entretien et le busage de fossés. Le conseil rappelle que les différends de terrain privé à terrain privé, ne concernent pas la mairie.
- Le conseil accepte la demande d'un exploitant qui souhaite buser un fossé communal. Une convention sera nécessaire.
- La plantation d'arbres à proximité de l'aire de jeu est repoussée à l'automne, une période plus propice aux plantations.
- L'entreprise Daniele devrait débiter les travaux prévus à la salle des fêtes 2^{ème} semaine de mai (réfection des façades et quelques peintures de portes).
- Des travaux de réfections des sols à la salle des fêtes (scène, escaliers attenants à la scène ainsi que l'escalier qui mène à la cuisine) seront réalisés par l'entreprise V.I.E pour un montant de 6 311 € HT.
- Aménagement du local tennis dans l'ancien fournil : portes extérieures et intérieures. Travaux seront réalisés par l'entreprise V.I.E pour un montant de 1 380 € HT.
- L'ouverture des plis de la consultation de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du Logis Neuf aura lieu le 25 avril.
- Une réunion d'information et d'échanges avec le comité de pilotage du « Grand bassin de Vie de Bourg en Bresse » aura lieu le vendredi 20 mai à Montrevel, sur l'état d'avancement des réflexions et des travaux concernant le nouveau périmètre intercommunal au 1er janvier 2017.
- Le conseil décide de tenir la réunion publique de présentation de la démarche Participation citoyenne le vendredi 13 mai à 20h30 à la salle des fêtes.
- Depuis le 1er septembre 2014, le SIVOS rembourse à la commune de Confrançon l'aide apportée à l'association "Copain Copine" sur son activité garderie. Le montant reversé par le SIVOS est de 7 221,60 €.
- Le conseil est informé de l'invitation de Mr Lacour, directeur de Latem Industrie, d'aller visiter l'entreprise nouvellement installée sur la commune.
- L'idée d'organiser une opération type « nettoyons la nature » au printemps 2017 est évoquée. A réfléchir.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 19 mai à 20h.
- Rappel du défilé du 8 mai

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.